

Communiqué de presse

Paris, le 1^{er} mars 2024



L'UMIH et l'ADEME unissent leurs forces pour accélérer la transition écologique dans le secteur de l'hôtellerie-restauration



Le 28 février, Thierry Marx, président confédéral de l'UMIH (Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie et Sylvain Waserman, président de l'ADEME (Agence de la transition écologique) ont signé une convention inédite visant à renforcer leur collaboration dans le domaine de la transition écologique.



Thierry Marx souligne les enjeux majeurs auxquels sont confrontés les adhérents de l'UMIH en termes de transition écologique : *"Améliorer notre impact sur l'environnement et la performance énergétique des établissements tout en maintenant la qualité de service et de confort pour nos clients est notre premier défi. Nous devons également veiller à améliorer la qualité de vie au travail pour nos collaborateurs et renforcer la responsabilité sociétale de nos entreprises."*



Le monde actuel nécessite une plus grande sobriété énergétique et une meilleure gestion des ressources. Grâce à l'expertise et aux outils de l'ADEME, nos adhérents pourront progresser dans leur démarche environnementale et renforcer la performance de leur entreprise."



Initiée en Nouvelle Aquitaine, cette collaboration nationale avec l'ADEME est un choix stratégique pour l'UMIH. En effet, même si depuis plusieurs années déjà, l'ADEME apporte son expertise technique aux initiatives des UMIH dans nos départements et régions, cette convention marque une étape importante dans la promotion d'une hôtellerie-restauration plus respectueuse de l'environnement et s'inscrit dans une dynamique de transformation durable du secteur.



Cette convention porte sur trois axes principaux :

- Accompagner les entreprises HCR dans la réalisation de diagnostics environnementaux dans le cadre du Fonds tourisme durable,
- Appel à projets « Hôtel du futur » pour améliorer l'efficacité énergétique, la gestion de l'eau et le déploiement d'énergies renouvelables,
- Lutter contre le gaspillage alimentaire en travaillant sur Gestion des invendus, guides bonnes pratiques professionnelles, solutions digitales.

Contact presse :

communication@umih.fr

Ophélie Rota T 06 82 8295 82

Charlotte Le Moniet T 07 87 02 69 66

